



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du jeudi 13 février 2025**

-Version affichage-

DATE DE CONVOCATION 06/02/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 février à 17h38, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le six février deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle Thierry PARIS, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.
NOMBRE D'ADMINISTRATEURS : En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 11	<p><u>Etaient présents :</u></p> <p>Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Elisabeth MORELLI, Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI, Madame Annie CHEVALIER-SAINSY, Madame MAZERY Pierrette, Madame GAULIER Françoise, Madame GUERIN Odile, Monsieur FRANZIL Serge, Monsieur Jean-Emmanuel KERR, Madame Isabelle BARRET.</p> <p><u>Absentes excusées :</u> Madame DE DINECHIN Anne-Laure</p> <p><u>Absentes :</u> Madame Frédérique SARRAU, Madame Malika ZEKRI</p> <p><u>Pouvoir :</u></p> <p>Madame DE DINECHIN Anne-Laure donne pouvoir à Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI</p>

Secrétaire de séance : Madame Sarah JANOCKA, directrice du Centre Communal d'Action Sociale

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Ouverture de la séance à 17h38

Monsieur le Président rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour :

- 1) Installation d'une nouvelle administratrice du CCAS
- 2) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 décembre 2024
- 3) Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives
- 4) Secours exceptionnels
- 5) Subvention exceptionnelle Solidarité avec Mayotte
- 6) Rapport d'orientation budgétaire 2025
- 7) Questions diverses

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-07-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Désignation d'une administratrice nommée, par arrêté du Maire, en qualité de membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale au titre des personnes qualifiées dans le domaine du handicap et de la lutte contre les exclusions menant des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune à compter du 30/12/2024.

Délibération 2025-CACCAS-01 portant approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 décembre 2024

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la séance du Conseil d'Administration du 05 décembre 2024 dont lecture est donnée par Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **APPROUVENT à l'unanimité** le procès-verbal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 05 décembre 2024

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Information au Conseil d'Administration des pouvoirs délégués en matière d'attribution des aides sociales facultatives

Du 01 au 27 janvier 2025, 3 foyers ont bénéficié de tickets services pour un montant total de 210€.

- Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **PRENNENT ACTE** des aides dispensées sur la période du 02 septembre au 07 novembre 2024 au titre de l'aide sociale facultative et des pouvoirs délégués

Secours exceptionnel

Délibération N° 2025-CACCAS-02 du 13 février 2025 portant secours exceptionnel à une famille administrée bucoises pour l'aide au paiement des frais de pratique sportive

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération N° 2025-CACCAS-03 du 13 février 2025 portant secours exceptionnel à une famille administrée bucoise pour l'aide au paiement des dettes

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération 2025-CACCAS-06 portant subvention exceptionnelle à la faveur du CCAS de Sada (Mayotte)

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le passage du cyclone Chido, le samedi 14 décembre 2024, d'une intensité exceptionnelle, a dévasté le territoire de Mayotte,

Considérant que les vents de 230 km/heure ont provoqué de nombreuses victimes, ainsi que des dégâts matériels considérables,

Considérant que ce département, particulièrement vulnérable, doit à présent faire face à cette catastrophe naturelle et a besoin pour ce faire de la mobilisation de tous,

Considérant la nécessité de porter secours au territoire de Mayotte,

Considérant que le CCAS de Buc peut participer à ce secours par l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit du CCAS de la commune de Sada (Mayotte) pour les interventions qu'elle mène en proximité de ses administrés,

Considérant que l'octroi de cette aide exceptionnelle a pour objet le soutien d'une action à caractère humanitaire destinée à fournir une aide vitale aux populations sinistrées de Mayotte,

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-07-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Entendu l'exposé de la situation par Monsieur le Président du CCAS , le Conseil d'Administration, à l'**unanimité des voix** :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 euros (trois mille euros) au profit du CCAS de la commune de Sada
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 (chapitre 657-348)
- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS ou son représentant à signer tous documents afférents

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

Délibération 2025-CACCAS-05 Rapport d'orientation budgétaire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDÉRANT que dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu en Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sur les orientations générales du budget,

CONSIDÉRANT que la note de présentation relative aux orientations budgétaires du budget primitif 2025 porte sur :

- Un bilan de l'exécution budgétaire 2024,
- L'ensemble des variations majeures pour le budget de l'exercice 2025 en dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les grandes orientations budgétaires 2025
- Le tableau des effectifs du CCAS.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale. Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'existence du rapport d'orientation budgétaire et du contenu du rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2025
- **PREND ACTE** de la présentation relative aux orientations du budget primitif 2025

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

QUESTIONS DIVERSES

- Prochains Conseils d'Administration du CCAS :
 - 09 avril 2025 à 17h30
 - 05 juin 2025 à 17h30
 - 09 octobre 2025 à 17h30
 - 04 décembre 2025 à 17h30
- Remise de paniers d'aide alimentaire par la Région île de France et la Croix-Rouge, en collaboration avec Buc Ressources et le CCAS de Buc

La Région Île-de-France organisait le mardi 21 janvier une opération solidaire en distribuant des paniers alimentaires aux personnes en situation précaire. Cette opération s'est déroulée à l'école en travail social Buc Ressources.

88 personnes ont bénéficié des paniers alimentaires, confectionnés par la Croix-Rouge Française, qui priorise les circuits-courts et les partenariats avec les maraîchers.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 18h59.

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-07-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025